
RÉUNION DU 13 novembre 2023

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la Faculté des sciences sociales tenue le lundi 13 novembre 2023, à 15 h 30, en présence et en mode visioconférence.

PRÉSENCES

Membres d'office

Doyenne par intérim
Vice-doyen aux études
Vice-doyenne à la recherche
Directeur ANT
Directrice PSY (intérim)
Directeur POL (intérim)
Directeur ECN
Directeur SOC

CAMPANA, Aurélie
HERRMANN, Markus
DRAPEAU, Sylvie
HÉBERT, Martin
BÉGIN, Catherine
DUCHESNE, Erick
GORDON, Stephen
MARCOUX, Richard

Membres élus

Professeure SOC
Professeur TSC
Professeure ANT
Professeur PSY
Représentant des chargés de cours
Représentante recherche et personnel administratif
Étudiant 1^{er} cycle – ECN
Étudiante 1^{er} cycle – POL
Étudiante 1^{er} cycle – PSY
Étudiante 1^{er} cycle – TSC
Étudiante 1^{er} cycle - CRI
AEAPRI
AESS
Étudiant 2^e/3^e cycles – CRI
Étudiante 2^e/3^e cycles – POL
Étudiant 2^e/3^e cycles – PSY

GODIN, Laurence
LEMAN-LANGLOIS, Stéphane
LLOYD, Stéphanie
VÉZINA, Jean
BEAUDOIN, Samuel
TANGUAY, Dominique
DOUCET, Antoine
FORTIN, Marie-Félix
CLOUTIER-BERNARD, Klara
LANDRY, Rose
CÔTÉ, Émilie
BLACKBURN, Léonie
HARTON, Thomas
FRÉCHETTE, Julien
FLEURIME, Rose-Carline
GRAVEL, Jérôme

Invités (sans droit de vote)

Directeur exécutif
Agente de recherche et de planification
Conseillère en communication
Conseillère en gestion des études
Conseiller en gestion des études
Conseillère en gestion des études
Responsable de promotion et d'information sur les études

GERMAIN, Harold
GOULET, Sophie
EL HAFI, Nabiha
GAUDREAU, Emilie
JOLIN, Mathieu
RODRIGUE, Julie
PICARD, Annie

EXCUSÉS

Directeur ESEI
Directrice TSC
Directeur RLT
Professeur ECN
Professeur POL
Professeure RLT
Représentant des chargés de cours
Étudiante du 1^{er} cycle – ANT
Étudiante du 1^{er} cycle - ANT
Étudiant du 1^{er} cycle - ECN
Étudiant du 1^{er} cycle - RLT
Étudiante du 1^{er} cycle – SOC
Étudiante 2^e/3^e cycles – ECN
Étudiant 2^e/3^e cycles – SOC
Étudiante 2^e/3^e cycles – TSC
Chargé de communication
Coordonnateur à l'administration
Conseillère en gestion des études
Conseillère en gestion des études
Conseillère en gestion des études
Agente de recherche et de planification
Conseillère en développement de la recherche
Conseillère en développement de la recherche
Responsable du Centre de serv. partagés en ress. Infor.
Responsable de promotion et d'information sur les études

BOURBEAU, Philippe
BRASSARD, Renée
LUC, Sylvain
BEAUDREAU, Bernard C.
OUIMET, Mathieu
BETTACHE, Mustapha
MAROIS, Sylvain
SIMARD, Gabrielle
GIGUÈRE, Alexane
GIROUX, Samuel
PILOTE, Jasmin
DUSSAULT, Rosanne
GUEYE, Papa-Massamba
MARCOUX, Léonard
GUILBAULT, Élisabeth
BOURASSA, Philippe
BERNIER, Mathieu
ÉMOND, Julie
GAERTNER, Vanessa
TALAIA, Amélie
JEAN, Jessica
LAPLANCHE, Laurie
RHUGENDA, Sylvie-Marianne
SAMSON, David
VERREAULT, Mélissa

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Richard Marcoux appuyée par Dominique Tanguay, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2023

Sur la proposition de Richard Marcoux appuyée par Samuel Beaudoin, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 16 octobre 2023 comme présenté.

3. Informations de la direction

Mot de la doyenne

La doyenne effectue un suivi de deux points soulevés lors de la dernière séance concernant l'application des lois 32 et 25. Elle précise que l'Association étudiante en affaires publiques et relations internationales (AÉAPRI) n'est effectivement pas accréditée et ne pourra pas se faire accréditer. Toutefois, cette association étudiante est reconnue selon le [Règlement relatif à la reconnaissance et à l'autofinancement des associations étudiantes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles de l'Université Laval](#). Les inquiétudes soulevées lors du dernier Conseil facultaire (survie de l'association étudiante, perte de leur local, etc.) n'ont donc pas lieu d'être.

Par ailleurs, les modifications apportées cet automne à propos de la Loi sur la protection des renseignements personnels feront en sorte que les associations accréditées continueront d'avoir accès aux informations permettant de rejoindre leurs membres. Ce ne sera cependant pas le cas des associations non accréditées comme l'AÉAPRI. Toutefois, elles auront accès à quelques informations leur permettant de communiquer avec les étudiantes et les étudiants, dont leur courriel par exemple.

La doyenne invite les représentantes et représentants des associations étudiantes à contacter directement le Bureau de la vie étudiante si ces deux lois entrées en vigueur récemment soulèvent des questions additionnelles.

Mot du directeur exécutif

Aucun point d'information.

Information du vice-décanat aux études

Le vice-doyen aux études souligne le franc succès concernant les Portes ouvertes qui ont eu lieu le samedi 11 novembre. Il précise que près de 50 personnes ont travaillé à la réalisation de cette activité et 37 personnes ont animé les kiosques. Il mentionne que des personnes étudiantes se sont également déplacées au pavillon Charles De-Koninck pour voir nos installations. Au total, plus de 600 personnes ont participé à cette activité, ce qui représente une bonne amélioration par rapport à l'année dernière lorsqu'environ 475 personnes avaient participé à l'activité. Il mentionne également une première lors de cette journée, soit l'organisation d'une conférence sur le marché de l'emploi, pour laquelle les visiteurs avaient également beaucoup d'intérêt. Le vice-doyen remercie Annie Picard et l'équipe des conseillères et des conseillers à la gestion des études, de même que les personnes étudiantes, les collègues professeures et professeurs, les coordonnateurs des stages pour la réalisation de cette activité. Il mentionne que la Faculté a fait une bonne figure lors de cette journée de Portes ouvertes.

Le vice-doyen aux études précise que la table d'échange avec les associations étudiantes commence dès cette semaine, pour le premier cycle, suivi des cycles supérieurs la semaine subséquente. Les ordres du jour ont été coconstruits avec les associations étudiantes et certains éléments discutés avec ces associations étudiantes pourraient être adressés au besoin lors d'une séance du Conseil facultaire.

Information du vice-décanat à la recherche

La vice-doyenne à la recherche mentionne que l'Observatoire international sur les impacts sociaux et l'IA et du numérique (OBVIA) a reçu une nouvelle subvention de 15M\$ des Fonds de recherche du Québec pour la période 2023-2028. Elle tient à féliciter chaudement les collègues pour cette réalisation, notamment la professeure Lyse Langlois, du Département des relations industrielles, qui agit à titre de directrice générale, ainsi que les professeurs Philip Jackson de l'École de psychologie et Steve Jacob du Département de science politique. Ces derniers occupent respectivement les fonctions de directeur Recherche et de directeur Collaboration avec les acteurs publics. Un lancement officiel de la deuxième phase de l'Obvia est prévu en janvier prochain.

La vice-doyenne à la recherche précise que le Conseil universitaire a donné son aval au mandat 2023-2024 de la Commission de la recherche de l'Université Laval qui devra se consacrer, en

collaboration avec le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation, à une révision approfondie de la *Politique de reconnaissance des centres de recherche et de création de l'Université Laval*. Elle indique que l'évaluation périodique des centres sera interrompue à compter de janvier 2024 jusqu'à décembre 2024 inclusivement. Le financement des centres dont l'évaluation est ainsi reportée sera prolongé. La Commission s'attend toutefois à recevoir de la part des centres reconnus, les rapports d'étapes demandés, conformément aux recommandations formulées dans les avis approuvés par le Conseil universitaire avant janvier 2024. À compter de janvier 2024 et jusqu'à la reprise des activités d'évaluation en janvier 2025, aucune nouvelle demande de reconnaissance ou désignation de centre en émergence ne pourra être reçue ou évaluée. Une consultation est prévue au cours de l'hiver 2024. Les détails sont à venir.

4. Questions des membres

Aucune question de la part des membres.

5. Nomination des nouveaux membres des comités d'admission des programmes de cycles supérieurs en psychologie

IL EST PROPOSÉ :

« D'approuver les nominations des nouveaux membres des comités d'admission des programmes de cycles supérieurs en psychologie. »

Sur la proposition de Markus Herrmann, appuyée par Catherine Bégin, il est unanimement résolu d'approuver les nominations.

		Début du mandat	Fin du mandat
PSYCHOLOGIE			
2 ^e et 3 ^e cycles : Comité d'admission (MM-PSY et Ph.D. Recherche)			
Direction	François Vachon	2023-09-01	2024-08-31
3 ^e cycle : Comité d'admission (D.PSY et Ph.D.-RI)			
Direction	Josée Savard	2023-09-01	2024-08-31
Co-direction	Guillaume Foldes-Busque	2023-09-01	2024-08-31
Professeurs et professeures	Michel-Pierre Coll	2023-09-01	2024-08-31
	Isabelle Denis	2023-09-01	2024-08-31
	Carol Hudon	2023-09-01	2024-08-31
	Yvan Leanza	2023-09-01	2024-08-31
	Célia Matte-Gagné	2023-09-01	2024-08-31
	Tamarha Pierce	2023-09-01	2024-08-31
	Marie-Claude Richard	2023-09-01	2024-08-31

6. Modification à l'admission au certificat en psychologie et au certificat en psychologie du développement humain

CONSIDÉRANT QUE les admissions à ces deux certificats sont actuellement possibles qu'aux sessions d'automne et d'hiver;

CONSIDÉRANT le souhait exprimé par plusieurs étudiantes et étudiants de pouvoir débiter leur programme plus tôt, soit à la session d'été;

CONSIDÉRANT QUE l'admission à la session d'été est possible compte tenu de l'offre de cours pertinente offerte à cette session;

CONSIDÉRANT QUE les étudiantes et les étudiants admis à la session d'été dans les deux certificats pourront aussi s'inscrire à 0 à 6 crédits de cours hors discipline sous la Règle 2;

CONSIDÉRANT la volonté de s'arrimer à plusieurs autres programmes de certificat de la Faculté des sciences sociales qui permettent les admissions à la session d'été;

IL EST PROPOSÉ :

« D'ouvrir les admissions au certificat en psychologie et au certificat en psychologie du développement humain à la session d'été. »

« Que ce changement entre en vigueur dès la session d'été 2024. »

Sur la proposition de Markus Herrmann, appuyée par Catherine Bégin, il est unanimement résolu d'approuver la modification.

7. Modification aux exigences d'admission au baccalauréat en psychologie

CONSIDÉRANT QUE les cours *Introduction à la psychologie* (Psychologie 101) et *Initiation à la psychologie* (Psychologie 102) ont pour objectif de s'assurer que les étudiantes et les étudiants possèdent les bases nécessaires pour réussir le cours PSY-1008 *Introduction à la psychologie clinique* actuellement obligatoire à la session 1 du baccalauréat en psychologie;

CONSIDÉRANT la volonté de réduire la liste des cours offerts de façon à se rapprocher des nombres minimaux de crédits par domaines exigés par l'Ordre des psychologues du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le cours PSY-1008 *Introduction à la psychologie clinique* n'appartient à aucun des domaines exigés par l'Ordre des psychologues du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le cours PSY-1008 *Introduction à la psychologie clinique* ne sera plus offert au baccalauréat en psychologie à partir de l'automne 2025;

CONSIDÉRANT la volonté de s'arrimer aux autres universités québécoises qui n'exigent pas le cours préalable *Introduction à la psychologie* (Psychologie 101) ou *Initiation à la psychologie* (Psychologie 102);

IL EST PROPOSÉ :

« De retirer des exigences d'admission le cours préalable *Introduction à la psychologie* (Psychologie 101) ou *Initiation à la psychologie* (Psychologie 102) en prévision des admissions 2025-2026. »

Sur la proposition de Markus Herrmann, appuyée par Catherine Bégin, il est unanimement résolu d'approuver la modification.

À partir de 2024-2025, le diplôme requis sera :

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU DEC en sciences de la nature
- OU DEC en sciences humaines ET avoir réussi les cours suivants :
 - Biologie 921 ou 901
 - Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024) ou Mathématiques 337 (ou NYA et 307) (ou 103-RE, 203-RE et 105-RE) (ou NYA, NYB et NYC)
- OU DEC en histoire et civilisation ET avoir réussi les cours suivants :
 - Biologie 921 ou 901
 - Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300 et Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024); OU Mathématiques 337 (ou NYA et 307) (ou 103-RE, 203-RE et 105-RE) (ou NYA, NYB et NYC)
- Autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Biologie 921 ou 901
 - Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300 et Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024); OU Mathématiques 337 (ou NYA et 307) (ou 103-RE, 203-RE et 105-RE) (ou NYA, NYB et NYC)

8. Divers

La doyenne rappelle l'importance de tenir la séance du conseil facultaire qui aura lieu le 15 janvier 2024, afin notamment de pouvoir y déposer les résolutions qui doivent par la suite être acheminées au Bureau de la qualité des programmes avant le 1^{er} février 2024.

9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 58.